

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 50

Artikel: L'auberge bressane
Autor: Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220692>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous expéions le Conteure Vaudois à l'essai, espérant qu'un grand nombre de nos compatriotes comprendront qu'en s'y abonnant, ils encourageront les amis du patois et des coutumes vaudoises. Les nouveaux abonnés recevront gratuitement les numéros de décembre.

L'AUBERGE BRESSANE

EST une de ces auberges comme on n'en trouve seulement dans la province française.. A l'heure où le soleil décline, vous la voyez brusquement surgir au milieu des arbres de sa tonnelle. Sa façade grise se dissimule à peine sous les plantes grimpantes et, du seuil, le propriétaire vous envoie un sourire accueillant. Vous jetez un regard aux fenêtres puis vous examinez l'enseigne qui parle des « spécialités du pays » et vous êtes fixé. Il n'y a plus de doute, l'auberge de la Tour est bien cette auberge accueillante que vous guetter depuis longtemps, tout en cheminant sur la grande route caloteuse qui s'étend à perte de vue.

Sans un mot, sans même nous observer du coin de l'œil, nous sommes descendus de nos bicyclettes.

— Cette fois, a déclaré Marc-Henri, je ne vais pas plus loin. Voilà justement l'auberge qu'il nous faut. C'est simple et coûteux comme nos fermes vaudoises. Ça n'a l'air de rien et pourtant l'on devine tout de suite que la cuisine est bonne et que la cave est fraîche !

En attendant l'heure du repas, nous nous sommes assis sous la tonnelle. Il fait doux, il fait bon. L'heure est calme. C'est dans un sentiment de bien-être que l'on observe les paysans groupés là, sur cette place, pour jouer aux boules. Jeunes et vieux prennent part à ces inoffensives distractions et le silence n'est rompu que par le bruit des boules qui s'entrechoquent.

Pour étancher sa soif, Marc-Henri boit de la bière et de temps en temps il s'écrie :

— Tonnerre de tonnerre ! quelle chaleur !

Je lui propose de m'accompagner dans le village. Aussitôt il me coupe la parole :

— Ah ! non. Vous croyez peut-être qu'après avoir fait soixante kilomètres dans cette vaine où l'on ne voit que des haies, des marécages et des poules, je m'en vais encore faire le tour de ville, tout comme un Anglais ? Eh ! bien non, vous ne m'avez pas regardé !

Sans hâte, je me lève. Je suis la grande route, bordée de peupliers et j'arrive sur la place principale de ce bourg qui porte le joli nom de Villars-les-Dombes. Les villageois sont assis devant leurs demeures en attendant la fraîcheur du soir. Je vais au hasard, dans la rue, sous des regards chargés de curiosité. Je sens qu'on m'observe et qu'on chuchote. Je m'arrête devant le monument des morts de la guerre et, quand je reprends ma promenade, les villageois ont reconnu en moi un étranger.

A peine s'éloigne-t-on de la petite bourgade que la plaine bressane vous accapare immédiatement. C'est une belle plaine aux prairies fourmillantes d'insectes, aux sentiers incertains,

aux longues haies et aux étangs moirés dans lesquels se mire le feuillage grêle des arbres.

Je reviens sur mes pas et regagne l'auberge de la Tour. Mais au lieu de trouver mon compagnon effondré sur sa chaise devant son verre vide, je suis, au contraire, tout étonné de l'entendre pérer au milieu d'un groupe de paysans en bras de chemise. Lui-même, les manches retroussées, joue sa partie de boules et renseigne ses partenaires. Il leur explique les règles du jeu de quilles et donne force conseils sur la façon de mouiller le plateau et de lancer la boule pour faire un « coup de neuf ». Il termine son petit discours en émettant le vœu que l'on installe, pour son prochain passage, un jeu de quilles à Villars-les-Dombes.

* * *

Brusquement la nuit tombe. Partout les lampes s'allument et la place se vide. Alors les premières automobiles font halte devant l'auberge du restaurateur Groslevin ; elles se rangent le long du trottoir, et des messieurs en complets de flanelle en descendant accompagnés de quelques dames. Citadins venus de Bourg-en-Bresse ou de Lyon pour déguster les « fameuses spécialités du pays ».

On entre dans la salle à manger aux murs peints à l'huile, on s'assied autour des petites tables et l'on attend.

— Croyez-vous que j'ai eu du flair, me déclare Marc-Henri, en se carrant sur sa chaise. C'est peut-être la meilleure pinte de tout le pays. Allons, ça ne va pas trop mal. Vous voyez bien qu'avec moi on ne voyage jamais dans le désert !

Cependant, à la table voisine, les messieurs discutent avec vivacité, tandis que les dames jettent un coup d'œil satisfait à leur miroir.

— Allons donc, dit l'un d'eux qui doit être banquier, allons donc ! Vous croyez ça ? Vous croyez que Poincaré va faire remonter le franc ? Mais c'est une bonne farce !

Son contradicteur parle à voix basse ; ses phrases sont rapides et je sais au vol les mots : « nouveaux impôts, emprunt et réforme administrative ». Mais les dames s'impaticient. L'une d'elle ôte ses gants et sert le potage.

Je regarde Marc-Henri. Il a déjà mangé deux assiettes de soupe et vidé sa carafe de vin. Sur un signe, la sommelière apporte un plat de cuisses de grenouilles tout doré et grésillant. Marc-Henri en aspire longuement l'arôme et, sans hésiter, attaque sa portion. Entre deux bouchées, il observe son entourage et me fait remarquer que le banquier ne perd pas un coup de fourchette, tandis que son compagnon s'empresse auprès des dames.

Puis, il y a une minute d'attente pendant laquelle les conversations reprennent leur cours. On jette un coup d'œil dans le « Petit Parisien » ou dans le « Journal » que les camelots distribuent à profusion. On s'intéresse au cours de la bourse et l'on parle de M. Herriot jusqu'au moment où la volaille de Bresse fait son apparition sur les tables.

Immédiatement politique et finance passent à l'arrière-plan. Seul, ce succulent poulet, à la chair tendre, occupe tous les esprits. On le caresse du regard, on le déguste par avance et l'on vide son verre pour exciter l'appétit. Délicatement, l'un des convives découpe la volaille avec art et passe le plat à la ronde. Alors, les narines palpi-

tent, les yeux luisent de convoitise et l'on savoure la fameuse volaille qui porte très loin le bon nom de cette contrée. On arrose le tout d'un vieux bourgogne et l'on attend le dessert.

* * *

Nous avons pris le dernier train pour Lyon. Tout de suite Marc-Henri s'est endormi et rien, ni les cris, ni les rires des permissionnaires qui rejoignaient leur régiment, ni la voix du ténor qui chantait « Valencia » n'ont pu troubler son sommeil.

Jean des Sapins.



LO VILHIO DÈVESÀ

GUSTE était marelhí dza du bin grantenet. Et, vo séde, quand lái a grand temps qu'on è grandzì, ào bin gaçon, ào bin garda, seimblie adi que cein qu'on dusse gardâ l'è on bocon nôtre. Mon vesin que l'avái su été met po sé veilli pè la cathédrala à Lozena, desâi :

— S'on vegnâi mè démandâ guïero ie vu de mon moti (église), n'ein saré pas ébahia !

EH bin, Guste l'étai tot parâ quemet mon vesin. S'émaginâve que lo cemetiro dâo Cret l'étai à li. Desâi mon cemetiro, mon tierdzo, mè terrau, mè foûsse, mè moo. On arâi djurâ que ti cilião moo l'êtant ein lohidzo tsi li et que pouâve lè fére dêménadzì se cein lái plliésâi. Ti lè petit carrelet de son cemetiro, lè z'avái batsi : lo cárô ào vilhio syndic, clique à l'assesseu, clique ào bolondzì, à la Tinbon, à la Dzelyetta, ào Fresi, ào mousse, à Tsollet, et dinse por ti. Quand lo cemetiro l'avái ètai reimpliâ et qu'on avâi été dobedzì de reinternâ su lè vilhie, desâi :

— M'a faliu betâ la vilhie Caton su lo bolondzì !

Dèvesâve à stâo moo quemet à dâi viveint et quand l'étai solet avoué leu lâo racontâve tot cein que l'avái su lo tieu.

— Accutâ-vái, asesseu, que desâi, tè que t'a prâo cogniu lè z'affrére, è-te pas onna vergogne, qu'on mè marchande mè foûsse. Lè z'ant messe à quattro franc. Compreind-to ? Quattro franc ! De ton temps, cein se sarâi pas passâ dinse. L'ètai on honneu de payi cinq franc. Lè vilhio moo vâlyant bin cein. Onna pice ! On pouâve pas à moins. Ora, lè faut einterrâ po quattro. Ne vâlyant pas mè, paraît. Et tè, tanta Tinbon, n'è pas tè que l'arâi martefandâ lè dhi pè carrâ que t'a faliu. Et tè, brâvo petit Tsollet ! Ton père n'arâi jamé voliu que t'einterreyo ào rabais. Te valiâ ant qu'on autre. Qu'ein dis-to, cosandâi ?

Et dinse, ti lè iâdzo que l'étai avoué sè locatéro. Staussé l'amâvant bin assebin et jamé ein avâi ion que ronmâve. Et de sè quaisi quand lâo racontâve qu'on lái robâve on franc su lè foûsse, seimblâve que l'êtant ti d'accô avoué li.

On coup, l'arreve tot ein colére su lo cemetiro. Sti coup, l'avái bournâm prâo grand temps. L'è que, assebin, peinsâ-vo vâi, l'ètai moo quacon ào velâdzò, que lái ètai pas du grand temps, et que l'avái voliu itre einterrâ dein on autre cou-